

Délibération n° 2021-12-11-05

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Syndical du 11 décembre 2021

Objet : Création d'un
poste permanent de
catégorie A

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
3 décembre 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 92
Pouvoir : 5
Votants : 90

Pour : 71

Contre :

Abstention : 5 -
BARGEON Marcel -
DURANTIN Christian -
KHATCHADOURIAN
TECER Claudine - MAS
Gilles - TARTIERE
Philippe

Non votants : 14 -
ARCHENY Danièle -
BAULAND Gisèle -
BESSEYRE Fabien -
CHASSANG Jean-Pierre -
COMPTE Serge - JARLIER
Dominique - MALAYRAT
Jean-Pierre (au titre de

L'an deux-mille-vingt et un, le 11 décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, BANNIER Dominique, BARRASSON Bernard, BAULAND Gisèle, BAYLE Dominique, BELGARDE Joseph, BERNARD Grégory, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRIAT Dominique, BRUN Evelyne, CHABRILLAT Rémi, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David, DEVERNOIX Marc-Antoine, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DUPOUE Yannick, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GAUMY Francis, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, JARLIER Dominique, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN TECER Claudine, LARDANS Jacques, LECHEVALLIER Christine, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, METZGER Pierre, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAL Roger, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SANCHEZ Nicolas, SAUX Marion, RAZAVET Jean-François, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard, WATERLOOT Philippe,

Suppléants ayant pouvoir :

GHEQUIERE Chantal, AUDET Cécile, ROUSSY Raphaël, AMBLARD Philippe, SERVAYRE Hélène, LAMYRAND Rémy,

Clermont-Auvergne-
Métropole) - MALAYRAT
Jean-Pierre (au titre du
Secteur d'Eclairage
Urbain) - PONTRUCHER
Bruno - RAY Raïssa -
ROCHE Alain - ROGER
Christine - SANCHEZ
Nicolas - SERVAYRE
Hélène

NURY Jacques, BOSTVIRONNOIS Maryse, GOURBEYRE
Bernard

Pouvoirs :

AUBRY Jacques à MACIAN Aurélio, BARGEON Marcel à
PERCHE Serge, MERCERON Jean-Luc à MELIS Christian,
PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi, TOURNOLIAS Vincent à
METZGER Pierre

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la nouvelle prise de compétence «Energies Renouvelables », il convient de créer un poste de directeur au sein de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme - SIEG.

Le Président propose au comité syndical,

- La création d'un emploi permanent, sur l'un des grades d'emplois des ingénieurs territoriaux, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 11 décembre 2021.
- A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A
- L'agent affecté à cet emploi pilotera le schéma et la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance d'exploitation des domaines de compétences et du patrimoine du Syndicat. Il s'assurera de la bonne exécution des travaux et des missions de ce dernier par la société d'économie mixte SEMELEC63, ainsi que du bon portage de la politique décidée par l'exécutif.
- La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Cet emploi permanent pourra éventuellement être pourvu par un agent contractuel (si le recrutement n'a pas pu se faire dans les conditions statutaires) en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3, 2° de la loi du 26 janvier 1984.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Sébastien GOUTTEBEL

 territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 15 décembre 2021 et de la publication le 15 décembre 2021.